



Les territoires, moteurs de l'économie circulaire

Interviennent lors de cette séance :

- *Marc BAYARD, Délégué Général de l'Union des Industries Chimiques de Méditerranée, Membre élu de la CCI Marseille Provence ;*
- *Christelle DEBLAIS, Chef de projet Economie Circulaire de la Communauté d'Agglomération d'Aubagne ;*
- *Florian JULIEN SAINT-AMAND, Conseiller Entreprise et Economie Circulaire CCI Montauban et Tarn-et-Garonne ;*
- *Morgane MORAN, Chargée de mission développement durable SEB.*

Cet atelier est animé par Peggy MISIRACA-TEYCHENE, Responsable Pôle Développement Durable CCI Nice Côte d'Azur et Renaud REYNES, Chargé de Projets Développement Durable CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Renaud REYNES explique que l'économie circulaire engendre une transition économique, générant de nouveaux modèles économiques, innovants et vertueux. Les territoires jouent un rôle fondamental.

I. Louer au lieu de vendre : l'exemple de SEB

Morgane MORAN indique que le Groupe SEB, *leader* mondial de l'équipement du petit électroménager, représente plusieurs marques : SEB, mais aussi Tefal, Krups, Moulinex, Rowenta... La Direction du Groupe a participé à des réflexions relatives à l'économie de la fonctionnalité avec les élus du Grand Dijon. Pour que cette économie fonctionne, tous les acteurs d'un territoire doivent travailler en réseau. SEB a alors initié une location de matériel, appareils à raclette ou gaufriers, par le biais d'Internet, dans le cadre d'une expérimentation d'un an, qui démarrera en juin. Ce nouveau modèle, différent de la vente, modifie totalement les relations avec les distributeurs. Les emballages ont également été repensés. L'évaluation de l'impact environnemental de ce nouveau modèle s'avère fondamentale.

Les élus du Grand Dijon ont témoigné d'une vraie volonté politique d'accompagner le projet, s'impliquant notamment dans le plan de communication. Dijon devient ainsi un territoire d'expérimentation pour l'économie de la fonctionnalité.

Morgane MORAN souligne que, si l'étude s'avère concluante, elle sera rendue publique afin de servir de source d'inspiration à d'autres industriels. Des boucles fermées existent déjà sur certaines filières, comme par exemple l'aluminium.

II. Favoriser l'économie circulaire : l'implication de la CCI du Tarn-et-Garonne

Florian JULIEN SAINT-AMAND explique que le Tarn-et-Garonne demeure un département très rural, comprenant majoritairement des PME et des TPE. L'entreprise la plus importante compte 300 salariés. Montauban ne rayonne pas sur tout le territoire. La CCI a choisi d'accompagner les entreprises vers l'économie circulaire, en favorisant les liens et les échanges, se basant sur les thématiques établies par l'ADEME. Le biomimétisme et l'étude des écosystèmes permettent de concevoir des réseaux. Les bilans de flux ont étudié consiste à déterminer si l'utilisation est aussi intensive que possible et à imaginer des synergies. L'économie collaborative s'applique ainsi au monde de l'entreprise.

Dans le cadre de cette démarche, la CCI a développé la plateforme web ACTIF qui permet de classer les besoins et de rapprocher les entreprises. Le diagnostic réalisé a concerné plus de 150 entreprises. Une dizaine de micro-synergies se sont déjà développées autour de la méthanisation, du recyclage d'emballages ou de logistique inverse. Il s'agit de petits projets mais ceux-ci contribuent au développement territorial et génèrent des emplois. Le territoire est envisagé comme un écosystème à part entière. La présence d'un tiers de confiance est importante en tant que catalyseur des échanges. La CCI mais aussi d'autres entités peuvent jouer ce rôle.

III. 50 synergies identifiées dans la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Christelle DEBLAIS explique que la rédaction de l'Agenda 21, Plan Climat, a permis de proposer une assurance d'écologie industrielle. La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a rencontré 33 entreprises du secteur, en porte-à-porte, afin de leur présenter la démarche : toutes ont souhaité y être associées. Elles sont aujourd'hui 40 à y participer. En 2013, des diagnostics ont été réalisés dans les entreprises afin de dresser un état des lieux de 800 flux et de 50 synergies identifiées. Les entreprises ont souhaité progresser sur la mutualisation, la valorisation des cartons et des palettes. Trois groupes de travail ont permis d'identifier un plan d'actions pour chaque thématique. Ainsi, les cartons usés pourraient être utilisés comme matière première pour fabriquer de la litière animale. Un système d'échange de palettes a été mis en place. Un groupement de commandes a été initié pour effectuer des devis et mutualiser les achats, les entreprises restant libres de commander en fonction de leurs besoins. En 2015, les réflexions porteront notamment sur la gestion collective des déchets et la mutualisation des achats d'énergie. Christelle DEBLAIS insiste sur la nécessité d'éviter les cloisonnements et d'abattre les barrières entre les secteurs.

IV. PIICTO et NCIS : la coopération au sein de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer

Marc BAYARD présente la démarche NCIS, pour Nouvelles coopérations industrielles et synergies, mise en œuvre au niveau de la zone industrialo-portuaire de Fos-Etang de Berre. Depuis trente ans, les entreprises de la zone effectuaient déjà de l'écologie industrielle sans le savoir. Pour attirer des investisseurs, il est fondamental que les entreprises impulsent une dynamique et valorise leur territoire. Même s'il ne s'avère pas évident de « boucler la boucle », toutes les actions prises dans le sens de l'économie circulaire sont positives. Sur la plateforme de Fos-sur-Mer, quinze industriels participent au programme PIICTO, la Plateforme Industrielle et d'Innovation « Caban – Tonkin ». Le réseau de vapeur commun permet de

réaliser des économies mais aussi de limiter les émissions de CO₂. D'autres synergies industrielles ont également été instaurées comme la production d'acide chlorhydrique ou encore la valorisation de la ferraille. Les services (restauration, transports, gardiennage) sont également mutualisés. Des partenariats concernent les laboratoires ou les traitements des effluents. Le projet NCIS vise à généraliser cette démarche à tout le pourtour de l'Étang de Berre.

Marc BAYARD insiste sur le fait que les innovations n'ont jamais été aussi riches et ce, dans tous les secteurs, y compris ceux de niche. Ces innovations sont génératrices d'emploi. A terme, la zone souhaite accueillir des installations fonctionnant avec de la matière biosourcée en vue de produire des biocarburants. La maîtrise du foncier est fondamentale.

INDEX

Nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'orthographe du nom suivant :

Morgane MORAN.....1